

Protocole Médecine d'Urgences	Service émetteur : Service d'Accueil des Urgences Pôle : Médecine d'Urgences
Métabolique	Version : 2
Hyponatrémie	Date d'application : 03/2014

I. OBJET DU DOCUMENT

Protocole de prise en charge d'une hyponatrémie hypotonique 2*Na++ Glycémie < 285mmol/l

Surveillance ionogramme sanguin rapproché selon profondeur de l'hyponatrémie : Toutes les 3 h si Na⁺<120

mmol/l; sinon toutes les 6 à 12h

But: correction < 12 mmol/l en
12h et <18 sur 24h

URGENCE VITALE SI:

Na⁺< 120 mmol/l et/ou Troubles neurologiques

Biper néphrologue 43788 (+/déchocage si indisponible) Traitement symptomatique

	Secteur extra-cellulaire	Secteur extra-	Secteur extra-
~	bas	cellulaire normal	cellulaire augmenté
Contexte	Diarrhées,	Cancer	Isce cardiaque
	vomissements,	ATCD Psychiatrique	Isce Rénale
	diurétiques	Médicaments (SIADH	Cirrhose
		iatrogène)	
Clinique	Perte de poids	Examen clinique	Prise de poids
-	Tachycardie, baisse TA,	normal à part les signes	OMI, OAP, anasarque,
	oligurie	d'hyponatrémie	RHJ, ascite
Biologie	↑ Hte, ↑ Protides	Hyponatrémie isolée	+/- dilution
avec	Isce rénale fct ^{elle}	TSH et +/-	↓ Protides et Hte
Bilan	Test au Synachtène	Test au Synacthène	
urinaire	Iono urinaire dépend de	OsmolU/P>1: SIADH	Na ⁺ _u souvent basse
Systématique	l'étiologie urinaire ou	Osmol U↓: Potomanie	
(Iono et osmolarité)	digestive		
Etiologie	Diarrhées,	SIADH	Isce cardiaque
Ö	vomissements,	Potomanie	Isce Rénale
	diurétiques		Cirrhose
Traitement	•	Toujours ETIOLOGIQUE et	
(En l'absence de	• Remplissage	• Restriction	• Lasilix
troubles	sérum	hydrique 500	• Restriction
neurologiques)	physiologique	ml/j	hydrosodée
	selon	J	ii, ai osoace
	hémodynamique		
	• Correction		
	d'une		
	hypokaliémie		
	пуроканение		

Rédigé par : FABER Stanislas et LIAIGRE-RAMOS Aline

Vérifié par : Pr CHAUVEAU, Pr LAUQUE

Approuvé par : Dr FERNANDEZ



Protocole Médecine d'Urgences	Service émetteur : Service d'Accueil des Urgences Pôle : Médecine d'Urgences
Métabolique	Version : 2
Hyponatrémie	Date d'application : 03/2014

II - DOMAINE D'APPLICATION:

Service des Urgences Purpan et Rangueil	

III- PERSONNES AUTORISEES (à compléter par le responsable médical signant le protocole) en fonction des références réglementaires.
A prescrire : ☐ Médecin OU A entreprendre ☐ IDE, ☐ IADE, ☐ Sage-femme, ☐ Manipulateur en électroradiologie, ☐ Masseurs kinésithérapeutes
A administrer : □ IDE, □ IADE, □ Sage-femme, □ Manipulateur en électroradiologie, □ Masseurs kinésithérapeutes
IV-DOCUMENT(S) DE REFERENCE :
V-DOCUMENTS ASSOCIES :

VI – DEFINITIONS ET ABREVIATIONS :

HISTORIQUE DES MODIFICATIONS		
N°version	Date	Nature des modifications
Version 2	Mars 2014	- Durée de la correction natrémie
		- Rédacteurs et vérificateurs

ANNEE PREVISONNELLE DE REVISION: 2015

Rédigé par : FABER Stanislas et LIAIGRE-RAMOS Aline

Vérifié par : Pr CHAUVEAU, Pr LAUQUE

Approuvé par : Dr FERNANDEZ